

## REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi



AMBASSADE DU SENEGAL

MISSION PERMANENTE DU SENEGAL  
AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES  
26, CHEMIN DE JOINVILLE –  
1216 – COINTRIN – SUISSE  
tel : (4122) 918 02 30  
fax : (4122) 74 00 711  
E-mail : [mission.senegal@ties.itu.int](mailto:mission.senegal@ties.itu.int)

# Proposition d'intervention

Monsieur le Président,

La délégation sénégalaise voudrait, à l'instar de ses prédécesseurs, vous adresser ses vives félicitations et vous remercier des efforts que vous avez bien voulu consentir pour un bon déroulement de cette Réunion intersessionnelle de la Convention sur les Armes à sous-munitions (CCM). Ces félicitations vont également à l'endroit du Laos pour avoir bien voulu abriter la 1<sup>ère</sup> Assemblée des Etats Parties (AEP) à la CCM, au Liban qui a accepté d'organiser la seconde AEP, mais aussi au Japon pour les efforts consentis aux fins de l'Universalisation de la Convention.

Monsieur le Président,

Le Sénégal, comme beaucoup d'autres pays ici présents, a pris part à la quasi-totalité du processus d'Oslo qui a abouti à l'existence de la Convention sur les Armes à Sous-munitions et, au niveau national, a procédé à toutes les phases liées à sa ratification.

Aussi, ma délégation voudrait, solennellement, informer que toute la procédure interne de ratification de la Convention est terminée, et les instruments de ratification du Sénégal ont été transmis à la Mission permanente à New York aux fins du dépôt auprès du Secrétariat des Nations Unies.

Par conséquent, on pourra sous peu en tout cas, considérer le Sénégal comme Etat Partie à la Convention.

En cela, Monsieur le Président, le Sénégal marque sa volonté de participer entièrement à l'universalisation de la Convention d'Oslo, et à l'application pleine et entière de toutes les dispositions qui y sont contenues.

Je vous remercie.